

L'émergence des questions de mobilité et justice sociale en Europe, sous l'impulsion du processus de Bologne et de la Mastérisation, dans l'enseignement supérieur.

Les logiques de concurrence et la mobilité (ou la non mobilité) sont de plus en plus étudiées de manière comparative entre différents espaces et segments éducatifs à l'intérieur d'un même pays et/ou entre plusieurs pays (Ballatore, 2010 ; Felouzis, Maroy, Van zanten, 2013 ; Courty, 2014 ; Pasquali, 2014). Ces recherches font ressortir des problématiques nouvelles relatives à la mise en compétition des établissements par des politiques publiques convergentes en Europe, qui ne sont pas sans effet sur le poids grandissant de l'héritage social dans les trajectoires d'acteurs, ainsi que sur la spatialisation renouvelée d'inégalités de ressources éducatives entre territoires.

Par ailleurs, ces dernières décennies des travaux se proposent d'étudier les principes de justice dans l'enseignement, supérieur notamment, dans différents pays, ils s'inscrivent parfois dans une sociologie de l'expérience étudiante (Dubet, 2009) et/ou s'inspirent de la typologie d'Esping-Andersen (1990) qui compare des modèles « corporatiste », « sociale-démocratique » et « libéraux » (Charles, 2015). Malgré ces tentatives de distinction de cas nationaux, il ressort des analyses empiriques qu'il n'existe pas d'expérience étudiante unique dans chaque pays et que s'il existe un principe d'égalité partagé en Europe, c'est bien celui de l'égalité de tous à entrer dans une compétition où chacun n'est pas placé sur un pied d'égalité. La lecture de ses travaux donne finalement souvent une forte impression de décalage entre les récits politiques et la réalité sociale dans l'ensemble des pays. De même suivant le pays de référence pris en considération (qui est souvent celui de l'auteur(e)), les analyses qualitatives tendent à se concentrer sur l'hétérogénéité « chez soi », alors qu'est mise plutôt en avant l'uniformité des expériences « ailleurs ».

Cette communication, qui s'inscrit dans l'Axe 1 « Désigner, classer, ordonnancer les nouvelles problématiques éducatives », se propose d'agencer et de mettre en perspectives différents travaux récents déployés à l'échelle internationale, qui comparent des terrains, des objets et des formes de recomposition d'espaces universitaires. Elle se propose de **décrypter d'abord ce qui distingue** au niveau de l'enseignement supérieur encore les pays européens, dans le contexte de convergence des politiques éducatives exposées succinctement plus haut. Nous évoquerons par exemple l'essor ou non des études à temps partiel, qu'engendrent des systèmes de financement des études encore fortement contrastés du sud ou nord de l'Europe. Nous ouvrirons ensuite le débat sur l'accès des adultes aux études et la mastérisation de certaines formations (nous évoquerons la formation des enseignants en France à titre d'exemple). Enfin les contenus d'enseignement et l'évaluation des acquis seront abordés (notamment l'importance différentielle accordée à l'écrit ou à l'oral dans les évaluations), pour finir par le poids encore très variables des études initiales dans les parcours diplômant et professionnels des jeunes, selon les pays.

Nous nous demanderons si les différences encore notables entre pays européens ne seraient pas à rechercher aujourd'hui davantage dans des marches progressives différenciées vers l'indépendance et l'autonomie des acteurs, plutôt que dans les procédures d'évaluation du mérite, qui se présenteraient comme des cas nationaux particuliers. Car en définitive la fonction sélective de l'enseignement supérieur et la méritocratie scolaire jouit d'une légitimité très forte dans toute l'Europe,

alors que le mérite reste principalement une affaire d'environnement social partout (Duru-Bellat, 2009). Même le modèle scandinave évolue dans ce sens, poussé par la marchandisation récente de l'école secondaire, qui crée de nouvelles inégalités (Palme et Hultqvist, 2009). Ainsi de nombreuses réformes contribuent à transformer le secondaire supérieur en un espace de formation de plus en plus segmenté. Parler de « compétition équitable » est devenu un oxymore même dans les pays dit « libéraux ». La spécificité anglaise, qui consisterait à demander aux candidats à l'entrée des universités d'exposer leurs motivations, leurs expériences personnelles, est une pratique que l'on retrouve aujourd'hui dans les classes préparatoires spécifiques destinées aux enfants des Zones d'Éducation Prioritaire en France par exemple (Pasquali, 2014).

Du côté des acteurs et des similitudes, nous évoquerons ensuite les ressemblances entre les discours et les pratiques des étudiants de filières sélectives dans tous les pays européens, notamment le réflexe corporatiste qui les pousse à légitimer le processus de sélection (impartial à leurs yeux). Processus qui, dans le cas du programme Erasmus par exemple, qualifié depuis des années par la Commission Européenne de « success story », est rarement évoqué (Ballatore, 2010). De l'autre côté de l'atlantique, l'ensemble des politiques européennes de promotion de la mobilité, sous le chapeau aujourd'hui unique d'Erasmus plus, sont fréquemment qualifiées aussi de « généreuses » ; « lavishly funded program such as Erasmus » (Altbach, Knight, 2007 p.293). Le processus de Bologne aurait aussi permis « d'harmoniser les systèmes académiques » et assurerait une « égalité » des qualifications et une grande liberté de circulation à travers l'Europe (Altbach, Knight, 2007 p.293 ; Fligstein, 2008). Pourtant, pour ne prendre qu'un exemple en France, l'enseignement supérieur reste dual et la mobilité par le programme Erasmus n'a jamais dépassé 5% de l'ensemble des inscrits dans l'enseignement supérieur. Alors que dans de nombreux pays Européens l'Université est l'institution d'enseignement supérieur par excellence (l'expression est ici intéressante), en France, ce sont les Grandes Ecoles, les écoles de commerces et d'ingénierie, qui se font les apôtres de la performative « excellence » et de l'internationalisation, que peu de personnes prennent la peine de définir, mais qui envahissent les discours de nombreux élus et dirigeants d'institutions dans le domaine de l'éducation et de la recherche¹.

Cette communication, prendra ainsi pour base une partie des résultats empiriques de nos propres recherches comparatives par études de cas sur le programme Erasmus et la mobilité des jeunes européens (analyses mixtes), qui montrent notamment, que lorsque des alliances internationales sont nouées, le choix de partenaires est rarement neutre et que la réciprocité des échanges est un principe qui a du mal à être respecté (Ballatore, 2010). L'harmonisation des systèmes et le développement d'un enseignement culturel large et linguistique riche pour tous est souvent loin des préoccupations des héritiers, devenus des « initiés », comme des dirigeants de nombreux établissements (Drealants, 2014). Nous verrons enfin que les

¹ Jean Pisani-Ferry, commissaire général à la stratégie et à la prospective, affirme en ces termes, lors de la Conférence des grandes écoles le 13 février 2014, que « l'enseignement supérieur se mondialise » : « La France est une des premières destinations pour les étudiants en mobilité » (...), mais « les pays anglo-saxons restent les acteurs dominants de l'internationalisation de l'enseignement supérieur. » Il lui semble ainsi évident que « La France a d'importants atouts à faire valoir dans cette compétition internationale ». Le ton est ainsi donné dans les discours, l'internationalisation semble ainsi n'être qu'un moyen, voir parfois qu'un objectif en soi, une évidence, dans un monde compétitif où l'éducation et la connaissance seraient des « produits » comme les autres. La mesure de son impact précède souvent le débat sur son sens et ses visées.

étudiants internationaux, pas plus que les étudiants d'un même pays, du fait de la segmentation des systèmes éducatifs, ne constituent un groupe homogène et que les trajectoires, une fois diplômés, dépendent beaucoup des établissements d'enseignement supérieur fréquentés et des origines géographiques et sociales en Europe.